

PROGRAMME DE FORMATION

Animer des ateliers du rire en institution

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes handicapés, de personnes âgées et/ou de population en difficultés.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Identifier l'utilité et les bienfaits du rire en tant qu'outil éducatif et d'animation et comme médiateur relationnel.

Utiliser les techniques d'animation d'un atelier du rire.

Concevoir le programme d'un atelier du rire en institution.

Programme

Connaître le rire, son utilité et ses bienfaits dans le cadre de la relation d'aide ou d'accompagnement :

- Les mécanismes du rire.
- Les bienfaits du rire sur l'équilibre physique, mental et émotionnel.
- Le rire comme outil pour développer des capacités à s'exprimer, à entrer en relation avec les autres et aider à la construction d'un groupe, d'une équipe.

Mettre en place et animer un atelier du rire en institution :

- Les différentes séquences d'un atelier du rire.
- Les techniques de base d'un atelier du rire : les techniques respiratoires, d'étirement, d'ancrage, de mouvements de détente et de recentrage, jeux mobilisant le rythme, le son, la voix et l'expression ludique.
- Les techniques d'animation et de dynamique de groupe.

NB- Les participants sont invités à se munir d'une tenue souple

Méthodes et supports

Apports théoriques et pratiques. Exercices. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.